

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S

no de résolution
ou annotation

Province de Québec

Municipalité de St-Herménégilde

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de St-Herménégilde, tenue à l'hôtel de ville 776, rue principale, le 5 mai 2014, à 19h30, présidée par le Maire, Gérard Duteau, à laquelle assistaient les conseillers:

M. Réal Crête	M. Mario St-Pierre
M. Sébastien Desgagnés	M. Robin Cotnoir
Mme Sylvie Fauteux	Mme Jeanne Dubois

Et la secrétaire-trésorière Nathalie Isabelle.

2014-05-05-01: MODIFICATIONS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune.

2014-05-05-02: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suggéré par la secrétaire-trésorière en incluant les modifications.

1. Prière
2. Modification de l'ordre du jour
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de question
5. Dérogation mineure 2014-01
6. Adoption des minutes du 7 avril 2014
7. Lecture et approbation des comptes
 - Liste des comptes fournisseurs
 - Rémunérations, prélèvements et autres
8. Rapports : Maire et inspecteurs en bâtiment et en environnement et voirie
9. Résolution
 - Soumissions Rechargement 2014
 - Soumission Vidange des fosses septiques
 - Sauveteurs et assistants sauveteurs pour la plage du lac Wallace
 - Centre de services partagés – demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture à la CPTAQ
 - Services de Nicolas Plourde pour le suivi des installations septiques
 - Pacte rural 2014-2019 – Planifications locales et processus d'approbation pour les projets locaux
 - Échantillonnage des lacs Lippé et Wallace
 - Avis de motion Règlement Modifiant le règlement numéro 123 autorisant la construction d'un système d'égout et d'assainissement pour le secteur du lac Lippé et décrétant un emprunt pour payer le coût afin de modifier le périmètre de l'article 5 Projet
 - Célébration Forêt Hereford – Contribution
 - Chemin Duchesneau – Installation de poteaux
 - Travaux de Membrane
10. Usine d'épuration
11. Aqueduc
12. États financiers mensuels au 30 avril 2014
13. Dépôt du rapport de correspondance
14. Dépôt des indicateurs de gestion 2013
15. Régie incendie
16. Régie des déchets solides
 - Adoption Règlement #2008-002.A modifiant le règlement d'emprunt 2008-002 afin d'augmenter à 30 ans la période d'amortissement de l'emprunt
17. Loisirs
18. Famille et culture
 - Fête le 14 juin 2014
19. Journal

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M

S

no de résolution
ou annotation

20. Divers

- Date de la prochaine réunion de travail : le 27 mai 2014 à 19h30 (personne du CLD)
- MRC – Invitation Happening de la ruralité le 28 mai 2014 à 17h au Pavillon des arts de et la Culture de Coaticook
- Demande d'accès à la cuisine 1 à 2 fois par mois le samedi pour faire de la cuisine collective

21. Période de question

22. Varia

23. Levée

Adopté.

2014-05-05-03: PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2014-05-05-04 : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE no. 2014-01

- Le propriétaire demande une dérogation mineure qui permettrait la situation suivante à cette adresse : 158, Rang 2, lot 2B-1 du rang 2, canton de Barford.
- Construction d'une remise dans la cour avant. De 8 pieds par 10 pieds **dans la cour avant.**

ARTICLE 4.1.1 DU REGLEMENT DE ZONAGE : L'espace situé dans les cours avant, arrière et latérales doit être conservé libre de toute construction. [...]

ARTICLE 4.1.2 DU REGLEMENT DE ZONAGE : Dans les cours arrière et latérales **en plus des usages et constructions énumérés à l'article précédent, sont permis les usages et constructions suivants :**

[...]

les bâtiments accessoires ;

[...]

- Le préjudice causé au requérant est le suivant : Aucun accès derrière le bâtiment principal.

Après étude du dossier, le comité consultatif d'urbanisme donne son avis comme suit:

ATTENDU QUE le projet de construction n'a pas été bien planifié;

ATTENDU QUE des demandes similaires ont déjà été refusées dans le passé;

ATTENDU QUE la même demande de dérogation mineure a été refusée le 1^{er} octobre 2012;

ATTENDU QU' une remise ne requiert pas d'y avoir accès avec un véhicule;

ATTENDU QUE la superficie du terrain permet l'installation d'une remise dans les marges latérales et arrière;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de refuser la présente dérogation ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande de construire la remise dans la cour latérale ;

Monsieur le maire, mentionne son intérêt particulier.

Vote sur l'acceptation de la dérogation mineure :

Contre : Réal Crête, Sylvie Fauteux et Mario St-Pierre

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

Pour : Sébastien Desgagnés, Robin Cotnoir et Jeanne Dubois

Étant donné l'égalité et la formation sur les CCU qui se déroulera le 7 mai prochain, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

QUE le conseil reporte la décision à la prochaine réunion de conseil.

Adopté.

2014-05-05-05: ADOPTION DES MINUTES DE LA SESSION ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2014

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité que les minutes du 7 avril 2014 soient adoptées telles que rédigées.

Adopté.

2014-05-05-06: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et Résolu à l'unanimité que les comptes à payer présentés par la secrétaire-trésorière dont un certificat de disponibilité a été émis pour les dépenses encourues soient payés. Chèques 4067 à 4108 inclusivement.

Les membres du conseil reçoivent le rapport des comptes à payer (111 390.79\$), et le rapport de salaires versés (avril 2014) en date du 5 mai 2014.

Certains postes enregistrent des dépassements par rapport au budget qui seront financés à même le surplus général de présent exercice tel que décrit dans les rapports financiers remis à tous les conseillers.

Adopté.

2014-05-05-07: RAPPORT DU MAIRE ET INSPECTEURS

Aucune nouvelle information.

2014-05-05-08 : SOUMISSIONS DE RECHARGEMENT DES CHEMINS 2014

ATTENDU QUE la municipalité de St-Herménégilde a procédé à un appel d'offres public pour le **Rechargement en matériaux granulaires sur divers chemins** tel que décrit dans le cahier de charges en date du 24 mars 2014 ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues et trouvées conformes sont au nombre de cinq ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été faites par :

Soumissionnaire	Prix unitaire (tm)	Montant taxes incluses
Excavation Gagnon & Frères Inc.	18.75	118 869.78\$
Éric et Georges Beloin inc.	14.94	94 715.44\$
Scalabrini et Fils	15.50	98 265.68\$
Construction DJL inc.	27.85	176 561.25\$
Couillard Construction Ltée	18.80	119 186.76\$

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

QUE la municipalité de St-Herménégilde accorde le contrat pour le **Rechargement en matériaux granulaires sur divers chemins 2014** à Éric et Georges Beloin inc., le plus bas soumissionnaire, pour le montant de 94 715.44\$ taxes incluses.

Adopté.

2014-05-05-09: VIDANGE DES FOSSES 2014 – LAC LIPPÉ

ATTENDU QUE la municipalité de St-Herménégilde a demandé une soumission pour la vidange de 11 fosses septiques d'environ 750 gallons, 8 fosse de 850 gallons et 2 fosses de 2500 gallons avec du sulfate d'aluminium ;

La municipalité offrira à ses citoyens de faire vidanger leurs fosses au même moment. La soumission devait donc tenir compte qu'un nombre indéterminé de fosses à vidanger s'ajoutera. Le soumissionnaire devra facturer individuellement la vidange des fosses qui s'ajouteront au même coût que la municipalité.

N'étant pas en mesure de déterminer le nombre de gallons exacte, la soumission devait indiquer les coûts pour les 750, 850, 1000, 1500 et 2000 gallons ;

ATTENDU QUE les soumissions reçues ont été faites par (prix à l'unité incluant les taxes) selon le nombre de gallons:

	750	850	1000	1500	2000	2500 avec Alun (disposition exclue)	2500 avec Alun (disposition inclus)
Beaugard Fosses septiques	235\$	245\$	255\$	310\$	340\$	497.27\$	Environ 3 486.62\$ (0.20\$ / litre)
Normand Brassard 2006	225\$	235\$	255\$	300\$	500\$	400.00\$	600.00\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

QUE la Municipalité accorde le contrat pour la vidange 11 fosses septiques d'environ 750 gallons, 8 fosses de 850 gallons et 2 fosses de 2500 gallons avec du sulfate d'aluminium (disposition inclus) à Normand Brassard 2006, le plus bas soumissionnaire ;

QUE la Municipalité précise à l'entrepreneur que la disposition des boues devra être faite de façon conforme et que l'endroit de disposition devra être précisé à la municipalité à la réception de la présente résolution puisque cette information est nécessaire lors du dépôt des rapports au Ministère

QUE la vidange devra se faire entre le 20 et le 31 juillet 2014 **au plus tard**.

Adopté.

2014-05-05-10: SAUVETEURS ET ASSISTANTS SAUVETEURS À LA PLAGE DU LAC WALLACE

ATTENDU QUE la Ville de Coaticook a procédé à l'engagement de sauveteurs plage et assistants sauveteurs pour la Ville de Coaticook et la municipalité de St-Herménégilde ;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE les sauveteurs et assistants sauveteurs seront attitrés à la Municipalité de St-Herménégilde de façon rotative ;

ATTENDU QUE la surveillance de la plage du lac Wallace sera effectuée par un sauveteur et un assistant sauveteur ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de St-Herménégilde entérine l'entente avec la Ville de Coaticook concernant l'engagement de sauveteurs plage et assistants sauveteurs pour la Plage du lac Wallace pour l'année 2014. Les sauveteurs seront payés hebdomadairement selon les heures travaillées à la plage du lac Wallace et ce, au taux horaire établi par la Ville de Coaticook pour chacun d'eux. Un remboursement de 44 km par jour de travail au taux établi par la politique de remboursement de dépenses sera remis à chacun d'eux.

La surveillance de la plage sera effectuée du 21 juin jusqu'à la fête du travail et les heures d'ouverture seront : de 10h à 18h du jeudi au dimanche et exceptionnellement les 2 semaines de la construction du lundi au dimanche de 10h à 18h.

Adopté.

2014-05-05-11: CENTRE DE SERVICES PARTAGES – DEMANDE D'UTILISATION A UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE A LA CPTAQ

ATTENDU QUE le CSPQ a expédié à la Municipalité de St-Herménégilde une demande d'avis sur la conformité à la réglementation municipale d'une demande *d'Utilisation à une fin autre que l'agriculture* qui sera présentée à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec;

ATTENDU QUE la demande se décrit comme suit : le CSPQ projette d'acquérir une servitude, afin d'utiliser un chemin pour accéder à son site de télécommunication situé au sommet du Mont Hereford. Aux plans soumis, le chemin concerné est identifié comme étant le chemin Centennial. Une partie de ce chemin est située en zone agricole, mais n'est pas utilisée à des fins agricoles. En conséquence, le CSPQ demande l'autorisation d'utiliser à des fins autres que l'agriculture la partie du chemin Centennial située en zone agricole ;

ATTENDU QUE le chemin Centennial est le seul chemin pour se rendre à leur site;

ATTENDU QUE cette demande est en tout point conforme à la réglementation municipale en vigueur;

Par conséquent, il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et Résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la Municipalité de St-Herménégilde appuie la demande du CSPQ à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec compte tenu que cette dernière est conforme à la réglementation municipale applicable.

Adopté.

2014-05-05-12 : SERVICES DE NICOLAS PLOURDE POUR LE SUIVI DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

ATTENDU que Monsieur Nicolas Plourde est inspecteur en bâtiment et en environnement adjoint pour la Municipalité de Saint-Herménégilde ;

ATTENDU que la municipalité requiert les services de M. Plourde sur demande;

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

ATTENDU que le taux horaire actuel de Monsieur Plourde est de 20\$ /heure et ses frais de déplacements (taux du kilomètre prévu dans la politique de remboursement de dépenses);

ATTENDU que Monsieur Plourde demande à partir de ce jour un taux horaire de 25\$/heure et ses frais de déplacements (taux du kilomètre prévu dans la politique de remboursement de dépenses);

Il est proposé par monsieur le conseiller Réal Crête et résolu à l'unanimité ;

D'accepter le nouveau taux horaire demandé pour les services de Monsieur Nicolas Plourde ;

De requérir les services de M. Plourde pour le suivi des installations septiques pour l'année 2014. Ce qui représente environ 40 heures de travail.

Adopté.

**2014-05-05-13: PACTE RURAL 2014-2019 – PLANIFICATIONS ET PROCESSUS
D'APPROBATION DES PROJETS LOCAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Desgagnés et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde détermine les points suivants pour le Pacte rural 2014-2019 :

1. **Planifications locales orientant le financement des projets locaux :**
 - Politique familiale et des aînés de St-Herménégilde
 - Plan de développement des Trois Villages
 - Plan d'urbanisme de St-Herménégilde
 - Politique en développement culturel de la MRC de Coaticook
 - Plan de diversification de la MRC de Coaticook (Champs d'interventions priorités pour les Trois Villages)

2. **Processus d'approbation pour les projets locaux :**
 - Obtenir l'appui du comité de développement local des Trois Villages et l'appui du conseil municipal.

Adopté.

2014-05-05-14: ÉCHANTILLONNAGE DES LACS LIPPÉ ET WALLACE

ATTENDU l'importance de faire un suivi de la qualité de l'eau des lacs Lippé et Wallace ;

ATTENDU QUE le coût de ces analyses représente un montant important pour de petites associations ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde assume les coûts des échantillonnages en alternance d'une année à l'autre pour chacun des lacs. Donc, la municipalité assumera les coûts pour le lac Wallace en 2014, et pour le lac Lippé en 2015.

Adopté.

2014-05-05-15: AVIS DE MOTION

Madame Sylvie Fauteux, donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, un règlement sera présenté pour adoption dont l'objet est de modifier le règlement numéro 123 autorisant la construction d'un système d'égout et d'assainissement pour le secteur du lac Lippé et décrétant un

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____
S
no de résolution
ou annotation

emprunt pour payer le coût afin de modifier le périmètre de l'article 5. Dispense de lecture est également demandée compte tenu que chaque membre du conseil a reçu à même le présent avis copie du projet de règlement.

2014-05-05-16: CÉLÉBRATION FORÊT HEREFORD - CONTRIBUTION

ATTENDU QUE le transfert de la propriété appartenant à feu Neil Tillotson à Forêt Hereford Inc. a été concrétisé le 26 juin 2013;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de Forêt Hereford désire souligner officiellement le don de la propriété comprenant le mont Hereford, selon les vœux de M. Neil et Mme Louise Tillotson, en organisant une célébration le 30 mai prochain ;

Il est proposé par madame la conseillère Sylvie Fauteux et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde offre une contribution de 400\$ pour l'organisation de cette célébration.

Adopté.

2014-05-05-17: ARPENTAGE DE QUELQUES CHEMINS

Il est proposé par madame la conseillère Jeanne Dubois et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde requiert les services de l'arpenteur-géomètre, Daniel Parent, pour l'arpentage de quelques chemins soit :

- Une partie du chemin Duchesneau (pour déterminer l'emprise pour l'installation prochaine de poteaux d'électricité)
- Lac Lippé Nord et Sud (pour déterminer l'emprise)

Adopté.

2014-05-05-18: TRAVAUX DE MEMBRANES

Il est proposé par monsieur le conseiller Robin Cotnoir et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde autorise les travaux planifiés par l'inspecteur municipal pour un maximum du montant prévu au budget 2014.

Adopté.

2014-05-05-19: USINE D'ÉPURATION

Les travaux de modifications de l'usine ont été effectués. Tout semble bien fonctionné. Une surveillance accrue sera faite par l'inspecteur.

2014-05-05-20: AQUEDUC

L'inspecteur municipal a reçu son accréditation à la formation Captage et réseau élémentaires (Ocare).

2014-05-05-21: ÉTATS FINANCIERS MENSUELS

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les états financiers mensuels au 30 avril 2014.

2014-05-05-22: RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde

M
S
no de résolution
ou annotation

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose le rapport de correspondance du 8 avril 2014 au 5 mai 2014.

2013-06-03-23: INDICATEURS DE GESTION 2013

La secrétaire-trésorière, Nathalie Isabelle, dépose les Indicateurs de gestion 2013.

2014-05-05-24: RÉGIE INCENDIE

Un questionnaire est fait concernant la résolution adoptée par l'ancien conseil au niveau de l'entraide des pompiers de St-Herménégilde avec le service incendie de Beecher Falls. Monsieur le maire fera un suivi à la prochaine réunion de la Régie.

2014-05-05-25: RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES DE LA RÉGION DE COATICOOK -ADOPTION RÈGLEMENT D'EMPRUNT – 2008-002.A

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario St-Pierre et résolu à l'unanimité ;

Que la municipalité de St-Herménégilde adopte le règlement d'emprunt 2008-002.A de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la Région de Coaticook.

Adopté.

2014-05-05-26: LOISIRS

Madame la conseillère Jeanne Dubois donne les résultats du Défi 5/30 et résume sa rencontre au Carrefour Loisir.

2014-05-05-27: FAMILLE ET CULTURE

Madame la conseillère Sylvie Fauteux mentionne que la date de l'inauguration se déroulera finalement le 23 août 2014 (en même temps que le tournoi de balle).

2014-05-05-28: JOURNAL

La prochaine édition sortira dans les prochains jours.

2014-05-05-29: DIVERS

Date de la prochaine réunion de travail : le 27 mai 2014.

MRC – Invitation Happening de la ruralité : Il y aura inscription des personnes suivantes. Réal Crête, Gérard Duteau, Sylvie Fauteux et Nathalie Isabelle.

Demande d'accès à la cuisine 1 à 2 fois par mois le samedi pour faire de la cuisine collective : Étant donné que le samedi, la salle est souvent louée, il y aura vérification si l'activité pourrait avoir lieu une autre journée de la semaine.

2014-05-05-30: PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

2014-05-05-31: VARIA

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de St-Herménégilde**

M _____

S

no de résolution
ou annotation

- Classique de golf de la Ville de Coaticook : Jeanne Dubois sera inscrite pour le golf et le souper pour un montant de 150\$.
- Il y a mention qu'il y a un endroit dans le rang 9 où il y a des va-et-vient de voitures usagées. Il y a un questionnement sur la conformité de cet usage.
- Il y a discussion sur la possibilité d'acquérir l'immeuble de la Caisse. Des vérifications sont à faire avant de prendre une décision.

2014-05-05-32: LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Réal Crête propose la levée de l'assemblée à 22h24.

Adopté.

Secrétaire-trésorière

Maire

Je, Gérard Duteau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.